

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 février 2010

Présents : Mr Dominique GRAND, Mmes Dominique ROY, Myriam LACOMBE, Helen BON, Danielle MARCHI, Hélène CAUSERET-GUINCHARD et Mrs Dominique MICHELET, Claude MICHELET, Graziano BURATTO, Yvon MICHELET et Eric MILLAND

Secrétaire de séance : Mme Dominique ROY.

### CAE Passerelle

Le conseil municipal accepte l'embauche d'un adjoint technique pour une durée d'un an à partir de 9 février 2010, dans le cadre d'un contrat C.A.E passerelle. (contrat d'accompagnement dans l'emploi). Le contrat sera de 35 heures hebdomadaire subventionné à 95 % par l'Etat.

### PRIMES I.E.M.P ET I.A.T

Le conseil municipal accepte la reconduction du versement des primes I.E.M.P pour l'année 2009 et des primes mensuelles de l'I.A.T pour 2010.

### RESILIATION CONVENTION ALCG

Le conseil municipal décide de mettre fin à la convention passée avec ALCG. Le ramassage des encombrants sera mis en place, en interne. Des affiches indiqueront les démarches à effectuer.

### FINANCEMENT BATIMENT MAIRIE-ECOLE

Après consultation des plusieurs établissements bancaires, le maire et le premier adjoint proposent un mode de financement des travaux mairie-école qui s'articulerait de la manière suivante :

1° l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour le financement à court terme dans l'attente du versement des aides de l'Etat. A ce jour 1.27 % d'intérêts sur les sommes réellement utilisées.

2° la souscription d'un premier emprunt à long terme de 90 000 € sur 12 ans à 3.65 % dès l'ouverture du chantier.

3° la souscription d'un second emprunt à long terme, une fois connu le montant définitif des travaux à la fin du chantier.

Ce mode de financement a pour objectif d'adapter le montant des sommes empruntées au coût global du chantier et en tenant compte de la capacité d'auto financement de la commune.

Le conseil municipal accepte cette proposition.

### CREATION POSTE ATSEM 1<sup>ère</sup> classe

Le conseil municipal accepte l'ouverture du poste d'ATSEM 1<sup>er</sup> classe.

### BAIL DU CHASSE

Le conseil municipal accepte le renouvellement du bail de chasse pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction. Suite à un entretien avec le Président de la chasse, l'ACCA s'engage à ne pas chasser le dimanche sur la promenade du tour du Calvaire et le chemin de Sous Bonlieu jusqu'aux vignes blanches, et ce, de septembre à décembre.

D'autre part, ils s'engagent à terminer le chantier de la cabane de chasse, commencé en 2006, fin 2010.

### PREVISIONS INVESTISSEMENTS 2010

Les travaux suivants seront envisagés sur l'année 2010 :

- clôture du terrain de jeux, bâtiment poste-secrétariat de mairie (voire paragraphe ci-dessous), vidéo projecteur pour l'école, toiture alambic, voirie, mur du cimetière.